

CONTACT

Municipalité de
Saint-Anaclet-de-Lessard

OCTOBRE 2025 / Vol. 2025 / No. 10

Octobre 2025

Vie municipale

Loisirs

Bibliothèque

Contact Fleuris

SOMMAIRE

Municipalité de
Saint-Anaclet-de-Lessard

Vie municipale	1
Loisir	3
Bibliothèque	4
Contact Fleuri	5

SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du conseil ont lieu au 318, rue Principale Ouest, à la salle du Conseil à 19 h 00.

Jeudi 2 octobre 2025 19 h (Extraordinaire)

Lundi 10 novembre 2025

Lundi 8 décembre 2025



**FERMETURE DU BUREAU
MUNICIPAL**

LE 13 OCTOBRE 2025

ACTION DE GRÂCE

CONSEIL MUNICIPAL

Maire

Monsieur Francis St-Pierre

Conseillers

Poste no. 1 Madame Anick Blouin

Poste no. 2 Monsieur Jean-Denis Bernier

Poste no. 3 Monsieur Simon Dubé

Poste no. 4 Madame Vanessa Lepage-Leclerc

Poste no. 5 Madame Mélanie Desrosiers

Poste no. 6 Madame Stéphanie Arsenault

NOUS JOINDRE

Bureau municipal 418 723-2816

Urgence municipale 418 723-2816; 103

Télécopieur 418 723-0436

Salle polyvalente 418 724-0900

Bibliothèque 418 724-0821

Centre communautaire 418 723-1747

Service des loisirs 418 725-5389

Courriel | municipalite@stanaclet.qc.ca

MOT DU MAIRE

Citoyens, citoyennes,

À l'aube de cette nouvelle saison, je tiens à vous adresser quelques mots empreints de reconnaissance et d'optimisme. L'automne, avec ses teintes chaleureuses et son atmosphère apaisante, nous invite à la réflexion, à la préparation et à l'appréciation des beautés qui nous entourent.

Cette période de transition est également propice au renforcement de notre tissu social. Elle nous rappelle l'importance de la solidarité, de l'engagement citoyen et du soutien mutuel, valeurs qui font la richesse de notre municipalité.

Je souhaite remercier sincèrement tous les citoyens et citoyennes pour leur contribution au dynamisme de notre municipalité. Grâce à votre implication, nous poursuivons ensemble la construction d'un milieu de vie inclusif, durable et tourné vers l'avenir.

Je vous souhaite une saison automnale empreinte de sérénité, de santé et de moments précieux partagés avec vos proches.

Francis St-Pierre, maire



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES Changement d'adresse

Lorsque vous intégrez votre nouvelle résidence, vous devez nous contacter pour effectuer votre changement d'adresse de correspondance, car ce changement ne se fait pas automatiquement à la suite de l'achat de votre maison. Vous pouvez nous en informer par courriel à municipalite@stanaclet.qc.ca ou par téléphone au 418 723-2816 poste 100.

CUISINE COLLECTIVE

SAUCE À SPAGUETTI

La prochaine cuisine collective aura lieu **le mercredi 29 octobre**, de **8h30 à 12h00**.

Nous cuisinerons ensemble une délicieuse **sauce à spaghetti** !

Coût : 10\$ par personne

À apporter : 3 à 4 cruchons en verre ou pots Mason pour rapporter votre sauce

Tablier obligatoire

Inscription obligatoire

developpement@stanaclet.qc.ca



RAPPEL

Quatrième versement de taxes 2025

Le quatrième versement de taxes est prévu le 9 octobre 2025. Il est possible de payer via votre institution financière, par chèque, par débit ou en argent. Si vous n'avez toujours pas reçu votre compte de taxes, n'hésitez pas à nous écrire à municipalite@stanaclet.qc.ca.

MUNICIPALITÉ SAINT-ANACLET

FESTIVITÉS DE L'ILLUMINATION

DÉCOREZ ET CONCUREZ!

ENTRE LE 1ER ET LE 20
NOVEMBRE 2025

Décorez votre maison et courez la
chance de gagner un super prix!

Comment faire ?

- 1) Décore, illumine et égaye ta
résidence avec des décorations
hivernales
- 2) Prends une photo de ta maison
décorée au moment où elle est à son
meilleur (préférentiellement en soirée)
- 3) Envoie ta photo à
dga@stanaclet.qc.ca ou dépose-la au
bureau municipal



INSPECTION DE PISCINES EN COURS : ÊTES-VOUS CONFORME ?

Nous effectuons actuellement les inspections des piscines résidentielles sur le territoire. À cette occasion, nous constatons que plusieurs installations ne respectent pas le **Règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles**, qui entrera pleinement en vigueur le **30 septembre 2026**.

Ce règlement s'applique à **toutes les piscines extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient hors terre, creusées ou démontables**. Il impose notamment des exigences strictes en matière de **clôtures, portails sécurisés et dispositifs de verrouillage automatique**.

Nous vous rappelons qu'il est de **votre responsabilité** de vous informer et de vous conformer à cette réglementation. En cas de non-conformité, des **amendes de 500 \$ à 1 000 \$ par jour** peuvent être imposées jusqu'à ce que les installations soient mises aux normes.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

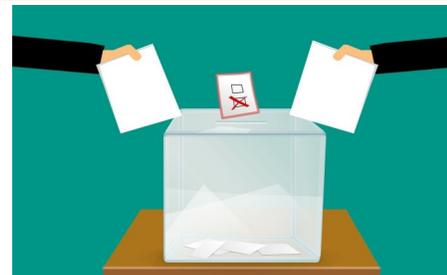
Dépôt des candidatures

Depuis le 19 septembre dernier toute personne désireuse de se présenter à un siège au sein du Conseil Municipale pour les 4 prochaines années peut le faire en déposant sa candidature au bureau municipal et ce, jusqu'au 3 octobre 2025 16 h 30 .

Votes au centre communautaire

26 octobre 2025 entre 12 h et 20 h

2 novembre 2025 entre 10 h et 20 h



Municipalité de
Saint-Anaclet-de-Lessard

9 septembre 2025

Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité : SAINT-ANACLET-DE-LESSARD Date du scrutin : 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, NADIA LAVOIE, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4
- Poste de conseillère ou conseiller 5
- Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants.

Du 19 SEPTEMBRE 2025 au 3 OCTOBRE 2025

Horaire

LUNDI	De 9H00 à 12H00	De 13H à 16h30
MARDI	De 9H00 à 12H00	De 13H à 16h30
MERCREDI	FERMÉ	FERMÉ
JEUDI	De 9H00 à 12H00	De 13H à 16h30
VENDREDI	De 9H00 à 12H00	FERMÉ

Attention : le vendredi 3 OCTOBRE 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 NOVEMBRE 2025, de 10 h à 20 h**



Le Club Lions de Saint-Anaclet annonce son traditionnel après-midi récréatif pour les aîné.e.s. Cette rencontre est prévue pour le **jeudi 9 octobre 2025** à 13 h 30 dans la salle communautaire du Pavillon L'Héritage, 10 rue du Collège.

Au programme de l'après-midi placé sous le signe de la bonne humeur, nous vous proposons du bingo avec prix en argent, de l'animation et un goûter pour clôturer le tout. Et c'est **gratuit!**

Les personnes qui auraient besoin d'information ou d'un transport sont invitées à appeler sans hésiter Francine Julien au 418 722-7278.

LOCAL DES JEUNES

- ☿ Jeudi 2 octobre – Match de Basket-Ball
- 📷 Vendredi 3 octobre – Photo Challenge & Expo sur écran
- 🏈 Jeudi 9 octobre – Match de Frisbee
- 🛠️ Vendredi 10 octobre – Atelier Bracelets de Survie
- ⚽ Jeudi 16 octobre – Match de Soccer
- 🍫 Vendredi 17 octobre – Soirée Casse-Tête + Chocolat Chaud
- 🦄 Jeudi 24 octobre – Soirée Origami
- 🌈 Vendredi 25 octobre – Soirée Slime Fluorescent
- 🎱 Jeudi 30 octobre – Tournoi de Billard
- 🎮 Vendredi 31 octobre – Soirée Jeux Vidéo & Popcorn



Cercle de Fermières Saint-Anaclet

L'automne étant à nos portes, nous recommençons plus activement nos activités au cercle, nous vous invitons donc, entre autres à nos mercredis, j'tricote. Apportez votre tricot et venez nous rejoindre ou encore piquer une petite jasette, tout en visitant notre local au 2^e étage du Centre communautaire.

Nous vous invitons par la même occasion à devenir membre et de profiter de tous nos ateliers.

Veuillez prendre note de nos dates pour les « Mercredi j'tricote » de 13h à 15h à la Salle Marie-Louise-Poirier.

Mercredi, j'tricote : 1er octobre, 15 octobre, 26 octobre et 10 décembre

Autres activités prévues pour les membres : 8 octobre *Décoration de Noël*, 29 octobre *Boule de Noël au tricot* et 12 novembre *Centre de table*.

La prochaine réunion régulière sera le lundi 17 novembre à 13h30.

Besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter. Au plaisir de vous rencontrer!

Suzanne Cummings, vice-présidente,
Responsable des communications et du recrutement.



PANIER DE NOËL

MUNICIPALITÉ DE ST-ANACLET

Période d'inscription pour les bons de guignolée (paniers de Noël)

Du 27 octobre au 21 novembre 2025 jusqu'à 16H
Les personnes qui ont besoin d'un panier de Noël sont priées d'adresser leur demande par écrit au
Club Lions de St-Anaclet
25 rue Principale Est
St-Anaclet, G0K 1H0
Ou venir la porter directement au Centre d'action Bénévole de Rimouski au 37 rue Duchesne Rimouski

Documents obligatoires pour faire une demande

- * Une carte d'identité
 - * La déclaration revenus 2024 (provinciale ou fédérale)
- Ou**
- * L'avis de cotisation 2024

Si enfants

- * L'attestation d'enfants à charge

Si garde partagée 50/50

- * Documents le confirmant
- * 1 demande par adresse sera acceptés

LOCAL DES JEUNES

SAINT-ANACLET

LOCAL DES JEUNES

HORAIRE

Mercredi 18 h à 21 h
Jeudi 18 h à 21 h
Vendredi 18 h à 21 h
Samedi de 13 h à 16 h

CHRONIQUE DE LA BIBLIOTHÉCAIRE

Votre jardin déborde de tomates vertes ? Il produit à une vitesse fulgurante une tonne de courgettes sans que vous n'ayez le temps de les manger ? Ou encore votre arbre risque de se briser sous les branches débordantes de fruits ? Ce livre est pour vous !

Miss Conserve est un petit bijou pour toute personne désireuse de conserver des aliments pendant plusieurs mois de manière efficace et sûre.

Ce documentaire présente non seulement des recettes concoctées avec des aliments des jardins d'ici à emprisonner dans nos plus grands pots de verre, mais aussi des « recettes repas » qui pourront être réchauffées rapidement dès que vous en aurez besoin. Avis aux chasseurs ou amateurs de viandes qui pourront y retrouver plus d'une dizaine de plats principaux à mettre en bœux en prévision de l'hiver.

Pour les curieux et les débutants, un « ABC des conserves réussies » est disponible au début de l'ouvrage, donc, même si vous avez déjà vos propres recettes, vous pourrez valider votre façon de faire en matière de conservation avant de vous lancer.



Horaire 2025-2026

Mardi : 13 h à 15 h

Mercredi : 16 h à 17 h

Jeudi : 13 h à 15 h

Sur appel, ou pour demande spéciale contacter Anne
418-723-2816 p.109

La cueilleuse Indigène

INITIATION À LA CUEILLETTE DE CHAMPIGNONS

Tu as toujours rêvé de reconnaître les champignons en forêt, de savoir lesquels sont comestibles, lesquels sont à éviter, et comment les nommer avec justesse? Cet atelier est pour toi. Lors de cette conférence, je t'invite à plonger dans le monde fascinant de la mycologie. Ensemble, on découvrira les grands groupes de champignons, les termes utilisés pour les décrire, ainsi que les espèces les plus courantes dans notre région — des délicieuses aux toxiques. Sur place, je présenterai différentes variétés de champignons (fraîches ou séchées) pour l'observation. Et si les conditions le permettent, nous irons faire un tour sur le terrain pour les voir en milieu naturel — rien de mieux que la forêt pour apprendre à les repérer! C'est un atelier accessible, enrichissant et sécuritaire, parfait pour commencer à apprivoiser ce monde complexe et magnifique.

8 OCTOBRE - 19 H

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ROGER-FOURNIER
(25\$/PERSONNES)

INSCRIPTION AVANT LE 10 SEPTEMBRE EN CONTACTANT ANNE AU 418-723-2816 P.109
OU PAR COURRIEL À DGA@STANCLET.QC.CA



Invitation aux écoles 2e et 3e cycle



LES MOMENTS CRÉATIFS

20 novembre 2025

Illumine ton foyer!

Ensemble nous réaliserons une décoration intérieure-extérieure lumineuse pour participer aux "Festivités de l'Illumination"

Les participants réaliseront un projet lumineux à déposer devant leur résidence ou devant une fenêtre.

Soyons lumineux, participons nombreux à préparer les Festivités de l'Illumination!!!

Places limitées, inscription avant le 5 novembre 2025

Tarif de groupe 50 \$ / matériel fourni
Contact : dga@stancllet.qc.ca ou 418-723-2816 p.109

CONTACT FLEURI

OCTOBRE 2025



Le Contact Fleuri est de retour !

Après quelques années d'absence, notre bulletin horticole revient pour célébrer le **virage vert** amorcé par la municipalité ! Grâce à la création du **comité vert**, plusieurs initiatives ont vu le jour pour favoriser un environnement plus sain, plus vivant et plus accueillant pour la biodiversité.

Des gestes concrets pour les pollinisateurs

Nous avons multiplié les actions pour soutenir les abeilles, papillons et autres insectes essentiels à nos écosystèmes :

- Plantation de **fleurs mellifères** et d'arbustes indigènes
- Création d'**îlots fleuris** dans les espaces publics

Sensibilisation à l'importance des pollinisateurs

Des arbres pour demain

Dans une volonté de verdir notre territoire, plusieurs **plantations d'arbres** ont été réalisées, contribuant à la lutte contre les îlots de chaleur et à l'amélioration de la qualité de l'air.

Des aménagements inspirants

Les nouveaux **îlots fleuris** ne sont pas seulement beaux : ils sont pensés pour être durables, écologiques et bénéfiques pour la faune locale.

Ce retour du Contact fleuri est l'occasion de partager nos projets, nos inspirations et de vous inviter à participer à ce mouvement collectif vers un village plus vert et plus vivant.



L'automne, une saison idéale pour jardiner !

Saviez-vous que l'automne est l'un des meilleurs moments pour **planter des bulbes**, **transplanter des vivaces** et même **planter des arbres** ? Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le sol encore chaud et l'humidité naturelle de la saison offrent des conditions parfaites pour favoriser l'enracinement avant l'hiver.

Les bulbes à floraison printanière (tulipes, narcisses, crocus...) doivent être mis en terre à l'automne pour nous offrir un spectacle coloré dès les premiers jours du printemps.

Les vivaces, quant à elles, peuvent être divisées et transplantées à cette période, ce qui permet de revitaliser les plates-bandes et de multiplier les plantes sans frais.

Planter des arbres à l'automne, c'est leur donner une longueur d'avance : ils auront le temps de s'installer tranquillement avant les chaleurs de l'été suivant.

C'est donc le moment idéal pour **préparer le jardin de demain**, tout en contribuant à la biodiversité locale. Que ce soit pour embellir votre terrain ou soutenir les pollinisateurs, chaque geste compte !



Devenez membre du comité vert !

Communiquez avec nous , 418-723-2816 p.111



CONCOURS MAISON ET PRÉ FLEURIS—LES GAGNANTS 2025

La municipalité est fière de dévoiler les lauréats de son concours annuel « Maison et Pré Fleuri », qui célèbre la beauté et l'engagement environnemental de nos citoyens.

Catégorie résidentielle

1er prix : **Sonia Gagnon**

2e prix : **Marielle Thibodeau et Renald Caron**

3e prix : **Colette Boucher**

Catégorie ferme

1er prix : **Ferme Rodrigue et fils**

Prix de participation

☒ Doris St-Laurent

☒ Vivianne Boucher

☒ Chantal Bérubé

☒ Geneviève Chaumel

☒ Kelly Sabrina Therrien

Gagnant du prix sur la biodiversité : Jayden Jean

Un immense merci aux membres du **comité vert** pour leur implication comme juges. Félicitations à tous les participants pour leur créativité et leur passion pour l'environnement. À l'an prochain!

Bon aménagement d'un terrain en bordure d'un lac

La bande riveraine, un incontournable, un réel bouclier pour la santé d'un lac! Une bande riveraine fonctionnelle doit être composée d'arbres, d'arbustes et d'herbacées sur 10 à 15 mètres à partir du lac! Pas de panique, il est possible d'avoir une bande riveraine en conservant la vue sur le lac!

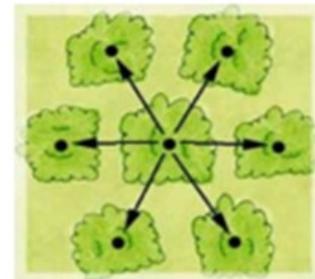
Saviez-vous que les bandes riveraines sont protégées par la loi? Eh oui, il est interdit d'y couper les végétaux ou de tondre le gazon. Portez attention à votre réglementation municipale, les municipalités ont le pouvoir de légiférer plus sévèrement.

Vous aimeriez végétaliser votre bande riveraine? Voici quelques conseils simples :

- Laisser pousser, tout simplement. La nature reprendra rapidement sa place, vous verrez!
- Planter des végétaux indigènes. Voici quelques suggestions : cornouiller stolonifère, aulnes, myrique, baumier, spirée à large feuille, aronie noire, potentille fruticosa, ronce odorante, amélanchier du Canada, saules dis colore ou de l'intérieur, houx verticillé, rosier rugueux, viorne trilobée, sureau du Canada, physocarbe à feuille d'obier, noisetier à long bec, vigne des rivages, iris versicolore, cèdre, chêne à gros fruits, chêne rouge, érable à sucre, érable rouge, épinette blanche et mélèze laricin.
- Vous avez un muret? Plantez-y des plantes rampantes afin de couvrir l'ouvrage. La vigne des rivages est votre meilleure alliée!

Méthode de plantation :

- Quand? : Au printemps et à l'automne
- Comment? : Creuser un trou et ajouter des mycorhizes (pas d'engrais ni de compost!). Puis, introduire le plant, verser de l'eau et ajouter de la terre au besoin.
- Disposition : en quinconce distancé d'un mètre pour les arbustes (les herbacées peuvent être plus près les uns des autres).
- N'oubliez pas d'arroser!



Disposition des plants en quinconce
Source : Rappel

Votre terrain ne se limite pas à la bande riveraine! Vous pouvez apporter plusieurs améliorations à votre terrain pour la santé du lac!

- Conserver une ouverture vers le lac d'une largeur maximale de 4 mètres.
- Limiter les descentes de bateaux sur votre terrain, privilégier les descentes en angle avec la rive pour limiter le ruissellement vers le lac, et privilégier une descente dans un matériel qui ne s'érode pas.
- Installer le foyer extérieur le plus loin possible du lac (pour éviter l'apport en nutriments).
- Ne pas utiliser d'engrais pour engraisser la pelouse.
- Réduire les surfaces imperméables (asphalte, béton, construction, etc.) pour favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol et limiter le ruissellement de l'eau vers le plan d'eau.
- Entretenir et vidanger son installation septique régulièrement (1 ou 2 ans).
- Sensibiliser les gens de son entourage!



Cette capsule informative est réalisée par l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Vous avez des questions sur l'eau? N'hésitez pas à vous référer à nous!
<https://obv.nordestbsl.org/>

MUNICIPALITÉ SAINT-ANACLET

FESTIVITÉS DE L'ILLUMINATION

DU 21 AU 23 NOVEMBRE 2025

22 NOVEMBRE

MARCHÉ
DE NOËL
9 H À 15 H

21 NOVEMBRE

COURSE DES PÈRES
NOËL 19 H 30 -
DÉPART ÉGLISE -
ARRIVÉE BUREAU
MUNICIPAL

23 NOVEMBRE
13 H

ATELIER CRÉATIF
SUR CÉRAMIQUE

ILLUMINATION ET
SOIRÉE FESTIVE
20 H

23 NOVEMBRE
9 H 30

CUISINE COLLECTIVE
THÈME "FÊTES"
10 ANS ET +

22 NOVEMBRE

SPECTACLE
"CA GOUTE NOËL" DU
GROUPE QUARTZ
19 H
PREMIÈRE PARTIE JULIE
HOUDÉ-MARYLENE THÉRIAULT
ET CATHERINE D'ASTOUS.

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK ET SUR
LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ.
POUR INFORMATIONS DGA@STANACLET.QC.CA

VENTE DES BILLETS SUR LA PLATEFORME
LE POINT DE VENTE DÈS MAINTENANT OU
EN CONTACTANT ANNE 41-723-2816
P.109 OU DGA@STANACLET.QC.CA



INSCRIPTION OBLIGATOIRE À CERTAINES ACTIVITÉS.

- COURSE DES PÈRES NOËL
- ATELIER CRÉATIF SUR CÉRAMIQUE
AVEC L'ENTREPRISE RÉGIONALE COCO
LATTÉ
- CUISINE COLLECTIVE THÈME "FÊTES"

Pour vous inscrire communiquez avec
Anne-Hélène Boucher Beaulieu à
dga@stanaclet.qc.ca ou par téléphone au 418-
723-2616 p.109



MIRALIS

